



**NOTRE PLANÈTE BRÛLE,
CESSONS DE REGARDER AILLEURS !**

Sommaire

ÉDITORIAL	2
ACTUALITE GENERALE	3
ACTUALITES PAR STRUCTURE	5
MAA	5
MTE	11
AGENCES DE L'EAU	12
OFB	13
ASP – FAM – INAO – ODEADOM	14
CNPF	15
IGN	16
CEREMA	17
ONF	17
ACTIONS NATIONALES ET INTERNATIONALES	24
UNION EUROPEENNE DES FORESTIERS (UEF)	24
ACTIONS DE LA CFE-CGC	24
VIE SYNDICALE	25

Notre planète brûle, cessons de regarder ailleurs !

L'été 2021 était attendu avec l'espoir d'un retour à plus de légèreté et de liberté.

Mais force est de constater qu'il n'aura pas rempli ses promesses, oubliant la légèreté estivale pour nous mettre face à nos responsabilités.

- *Responsabilité face au retour de la pandémie, qui nous rappelle que la page Covid est loin d'être tournée et que la prudence et la protection collective restent plus que jamais de mise,*
- *Mais aussi, et surtout, responsabilité quant à la viabilité de notre planète !*

Le rapport du GIEC confirme l'urgence actuelle face au dérèglement climatique qui s'affole. La responsabilité de l'homme est désormais acquise et ses conséquences ne peuvent plus être niées ; elles se concrétisent d'ores et déjà au quotidien avec brutalité, impactant de vastes surfaces en tous lieux de la planète (feux, sécheresses, inondations, canicules...).

Ce constat légitimise la demande récurrente de EFA-CGC de définition et mise en œuvre d'une politique environnementale forte, globale et ambitieuse pour appuyer sur le frein avant que tout ne devienne irréversible.

La vraie et seule politique prioritaire est là !

Mais pour décliner une politique en stratégie et en actions, il faut impérativement des moyens humains et financiers dédiés au suivi, à la connaissance et à la gestion environnementale, ainsi qu'à la préservation des forêts, poumon de notre planète. Chacun d'entre nous a un rôle à jouer pour inverser la tendance et éviter l'effondrement, encore faut-il nous en donner les moyens !

Comme le démontre cet Actu Info, EFA-CGC s'y emploie avec détermination au travers des instances de dialogue social par des propositions concrètes. Et lorsque les décisions vont à l'encontre de l'intérêt général, nous n'hésitons pas à nous opposer et à alerter, seuls ou en intersyndicale, la presse, les politiques et les parlementaires.

Désormais, l'Etat, destinataire du rapport alarmiste du GIEC, ne peut plus se voiler la face et doit prendre en compte nos propositions constructives pour que nos ministères et leurs établissements soient renforcés afin d'actionner tous les leviers permettant de tendre vers les projections les plus optimistes des experts.

Sans cela, les stratégies resteront au stade de belles paroles, alors que l'urgence doit être à l'action !

Faisons enfin mentir un ancien Président de la République qui, avec justesse, constatait que "notre maison brûle et nous regardons ailleurs".

Valérie Boyé, Secrétaire Générale d'EFA-CGC

ACTUALITÉ GÉNÉRALE

Mobilité

Campagne hiver 2021

La note relative au calendrier de la campagne de mobilité d'hiver 2021 au MAA est parue [[Note de service du 1er septembre 2021](#)]

Principales informations à retenir :

- Publication des postes : 14 octobre
- Date limite de candidature : 14 novembre
- Publication des résultats : 17 décembre et 5 janvier

Ne pas oublier le droit d'évocation

Dans le cadre des lignes directrices de gestion, EFA-CGC, via l'Alliance du Trèfle, a un droit d'évocation des dossiers qui lui sont confiés. **Ainsi, pour être défendus lors de vos prochaines demandes de mobilité, nous vous invitons à nous adresser votre dossier de demande de mobilité accompagné d'un message nous demandant clairement de le soutenir auprès de l'administration.**

Nous avons soutenu vos dossiers lors de bilatérales avec les bureaux de gestion du MAA même si, malgré une écoute attentive, il est difficile d'obtenir des informations précises en retour de la part de l'administration.

Rappels : les lignes directrices de gestion

Nous avons eu la confirmation que les priorités légales fonctionnent bien en interministériel.

Les [lignes directrices de gestion du MTE](#) ont notamment aboli la distinction A/A+ sur les fiches de postes. Vous trouverez également sur ces liens [les lignes directrices du MAA](#) ainsi que celles de l'[ONF](#).

Promotions

Retard dans les notes de service

Nous avons fait savoir, à l'occasion du dernier CTM, notre mécontentement sur le retard de publication de la note sur les contrats de fin de carrière des IAE, n'ayant laissé aux collègues qu'une semaine pour préparer leur dossier : des bribes d'excuses, mais pas d'explications. Quant aux notes de service relatives aux promotions par liste d'aptitude 2022, le MAA souhaitait publier une note de service unique, dans le courant de l'été.

CONTACTS MOBILITÉ

helene.duchemin@efa-cgc.com

gilles.vanpeteghem@efa-cgc.com

et pour les dossiers ONF :

sandra.pedurthe@efa-cgc.com



Evocation des dossiers de promotion/avancement

Le MAA prévoit finalement des réunions bilatérales pour évoquer les dossiers de promotion/avancement les plus délicats. L'Alliance du Trèfle aura donc cette opportunité le 9 septembre. Si vous estimez que votre promotion, ou votre avancement, est freiné ou entravé, pensez à nous transmettre votre dossier ! (En précisant bien que vous nous mandatez pour porter votre dossier, mention désormais exigée par l'administration).

A l'ONF, Sandra Pédurthe et Gilles Van Peteghem ont participé à une bilatérale au cours de laquelle ils ont pu sensibiliser la DRH aux dossiers de nos collègues qui nous avaient saisis. La marge de manœuvre reste cependant réduite en l'absence d'instance officielle de dialogue suite à la perte de compétence des CAP.



Concours

Formation de préparation au concours interne IAE

[Formation de préparation au concours interne IAE](#) pour l'accès au corps des ingénieurs de l'agriculture et de l'environnement (IAE) – session 2022

Fonction publique

Covid 19 : Circulaire de la DGAFP du 10 août 2021

Suite à la [loi n°2021-1040 du 5 août 2021](#), la DGAFP a publié une circulaire portant sur les mesures issues de la loi applicables aux agents publics de l'État : [Circulaire DGAFP du 10 août 2021](#)

Elle a par ailleurs actualisé sa [FAQ Covid-19 \(actualisée au 10 août 2021\)](#)

Autorisations vaccination Covid 19

Par [circulaire du 5 juillet 2021](#), le ministère de la transformation et de la fonction publiques a précisé les règles d'attribution des autorisations spéciales d'absence pour la vaccination contre la Covid-19 des agents de la fonction publique d'État, en cas d'effets secondaires, ou pour la vaccination de leurs enfants de plus de 12 ans.

Accord-cadre sur le télétravail dans la fonction publique

[Un accord-cadre relatif à la mise en œuvre du télétravail](#) dans les trois fonctions publiques signé le 13 juillet 2021 fixe les modalités de mise en place du télétravail dans les différents services administratifs. Les administrations devront engager des négociations auprès des instances de dialogue social d'ici le 31 décembre 2021 pour décliner cet accord à leur niveau.

Supplément familial de traitement : modalités de calcul et de versement

La DGAFP vient de publier un [guide sur les modalités de calcul et de versement du supplément familial](#) de traitement, qui ont été modifiées par la loi de transformation de la fonction publique en ouvrant la possibilité de le partager par moitié en cas de résidence alternée de l'enfant au domicile de chacun des parents

En complément du guide, le CISIRH a conçu une calculatrice à laquelle vous pouvez accéder sur le [Portail de la Fonction publique](#)

La prime à la conversion pour vélos électriques

Pour financer en partie l'achat d'un vélo électrique comme moyen de transport, la prime à la conversion jusque-là réservée à l'achat d'une voiture électrique, d'une camionnette, d'un scooter ou d'une moto électrique est élargie aux [vélos à assistance électrique \(VAE\) depuis le 26 juillet 2021](#).



Photo : Arnaud Métails

MAA

Ministère de l'agriculture et de l'alimentation

Au MAA, nous intervenons dans le cadre de l'Alliance du Trèfle.

Mission CGAAER sur les services déconcentrés

Le CGAAER a été missionné pour un audit relatif aux missions et à l'organisation des services déconcentrés régionaux et départementaux de l'État, dans le champ des politiques publiques de l'agriculture, de l'alimentation et de la forêt.

EFA-CGC, dans le cadre de l'Alliance du Trèfle au MAA, sera entendu par les membres de cette mission début octobre.

La mission portera :

- La nature des missions et activités exercés par les services déconcentrés
- La répartition des rôles entre les échelons territorialisés dans une approche interministérielle
- Les relations avec l'administration centrale du MAA
- Les complémentarités et synergies avec les opérateurs de l'Etat
- Les collectivités territoriales et les acteurs locaux

Nous sommes à votre écoute pour y faire entendre la parole des acteurs de ces services et nous ne manquerons pas d'y porter les propositions et messages que nous avons pu formuler dans le cadre du séminaire EFA-CGC "Soyons acteurs de notre avenir" de juillet dernier.

Comités techniques ministériels (CTM)

Après une année centrée sur la crise sanitaire, le rythme des CTM s'est accéléré ces derniers mois avec un CTM le 27 mai, un second les 7 et 8 juin et un troisième les 8 et 9 juillet.

CTM des 8 et 9 juillet

Valérie Boyé et Hélène Duchemin ont participé au CTM des 8 et 9 juillet présidé par Philippe Mérillon, Secrétaire général Adjoint.

Vous en trouverez la déclaration liminaire, les documents et le compte-rendu complet sur [le site du Trèfle](#).

Nous avons sélectionné et résumé pour vous les points suivants :

Cartographie des instances de dialogue social

A l'issue de nombreuses réunions du groupe de travail, le projet de cartographie des instances a été présenté au CTM. On peut se satisfaire de quelques avancées pour les futurs comités sociaux d'administration CSA (CSA thématiques, formations spécialisées dérogatoires) et du dédoublement de CAP dans l'enseignement agricole. Le MAA n'a pas retenu le dédoublement de CAP par filière (administrative/technique) ce qui selon nous compliquera le travail des représentants du personnel pour la défense des agents aux fonctions très diverses. La copie est entre les mains de la DGAFP, le MAA ayant bon espoir de la voir valider.

Primes Enseignement agricole, Enseignement supérieur et recherche

Les projets de textes instituant une prime d'attractivité pour certains personnels enseignants ont été soumis au CTM. Ces textes sont la transposition exacte de ceux du ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports (MENJS). Cette mesure va concerner environ 4900 titulaires et 2200 contractuels. La prime sera versée au 4ème trimestre, avec une rétroactivité au 1er mai 2021.



Les projets d'arrêtés de réévaluation de la prime de recherche et d'enseignement supérieur et de la prime d'enseignement supérieur ont été soumis au même CTM. Ces deux primes devraient être versées sur la paie d'octobre 2021. Une nouvelle réévaluation est prévue en 2022.

Situation Covid

Le ministère envisage une sortie de crise très progressive. Un CHSCTM est programmé sur le sujet le 26 août pour faire le point sur la situation sanitaire avant la rentrée. Le compte-rendu sera mis en ligne sur le site de l'Alliance du Trèfle.

Conseil d'Administration de l'ONF

En réponse à la déclaration liminaire de l'Alliance du Trèfle sur l'ONF, Philippe Mérillon a indiqué que les conditions de majorité étroite pour le vote sur le Contrat Etat-ONF devaient inciter à la vigilance et à une nécessaire concertation.

Complément indemnitaire annuel (CIA)

Il avait été prévu d'avancer le calendrier de la note de service sur le RIFSEEP pour un paiement cet été du CIA, mais le MAA veut laisser le temps aux structures pour conduire l'exercice avec sérénité et prévoit donc sans doute un décalage.

Transfert du FEADER

Le transfert aura lieu début 2023. Les mesures non surfaciques sont transférées aux Régions, les mesures surfaciques restant à l'Etat. La volumétrie des effectifs à transférer se situe autour de 400, chiffre qui doit maintenant être affiné et négocié avec les Régions. L'Etat défend un transfert au plus juste pour que les missions futures soient assurées, de part et d'autre, dans les meilleures conditions possibles. Les dossiers en cours seront embarqués, en même temps que les effectifs, dans le transfert.

Infos DDI

cf. rubrique DDI ci-dessous.

CTM des 27 mai et 7 et 8 juin

Lors de ces CTM, auxquels ont participé Franck CAYSSIAL et Valérie BOYÉ, ont été abordés les points suivants :

- Prime d'équipement informatique aux personnels enseignants ou exerçant des fonctions d'enseignement
- RIFSEEP pour les emplois d'encadrement de l'enseignement et de la formation professionnelle agricoles,
- Réforme du recrutement dans l'enseignement technique agricole,
- Bilan social (MAA et spécifique ACB),
- Réorganisation du bureau du cabinet.

La déclaration liminaire, le CR et tous les documents sont consultables : ([27 mai ici](#)), ([8 et 9 juin ici](#))

CHSCT ministériel des 10 et 11 juin 2021

Le CHSCT ministériel s'est réuni les 10 et 11 juin 2021, sous forme de visioconférence.

Y a notamment été notamment abordés la note MAA sur l'organisation du travail dans le cadre de l'allègement progressif des restrictions Covid-19, le baromètre social et le suivi du Plan national de prévention

Vous pouvez prendre connaissance du compte-rendu et de certains documents évoqués lors de cette réunion [sur le site de l'Alliance du Trèfle](#).

Organisation du travail au MAA dans le cadre de l'allègement des restrictions sanitaires

Suite à un groupe de travail le 1er juin sur le télétravail ([compte-rendu ici](#)) auquel a participé Franck Cayssials et au CHSCTM, la note de service du MAA décrivant l'organisation du travail dans le cadre de l'allègement des restrictions lié à l'amélioration de la situation sanitaire, et en application du [protocole national](#) a été publiée le 3 juin : [Note de service SG/SRH/SDDPRS/2021-420 du 3 juin 2021](#).

De nouvelles adaptations ont été publiées le 18 août : [Note de service SG/SRH/SDDPRS/2021-635 du 18 août 2021](#).

CHSCT de l'administration centrale du 24 juin 2021

Vous pouvez prendre connaissance [sur le site de l'alliance du Trèfle](#) du courrier intersyndical relatif aux conditions de travail au bureau du cabinet, de la déclaration liminaire intersyndicale, du compte rendu et des documents communiqués spécifiques à l'administration centrale (Chiffres COVID, Schéma pluriannuel de stratégie immobilière, Programme de prévention : GT Gestes et postures, Rapport de la médecine de prévention, Baromètre social)

Le schéma pluriannuel de stratégie immobilière a été détaillé lors du groupe de travail du 1er juin sur la relocalisation des services du MAA ([voir l'article](#))



Photo : Hélène Duchemin

Plan égalité professionnelle : GT du 30 juin 2021

Franck Cayssials a participé le 30 juin 2021 à un groupe de travail portant sur l'évaluation des écarts de rémunération et l'état des lieux de la mixité des métiers au MAA.

Vous pouvez prendre connaissance du [compte rendu](#) de l'Alliance du Trèfle, du [diaporama](#) présenté par l'administration, et du [guide méthodologique](#) de la DGAFP.

Notes MAA importantes :

Covid-19 au MAA, organisation du travail

- La note de service du 18 août 2021 précise l'[organisation du travail au ministère de l'agriculture et de l'alimentation à compter du 1er septembre 2021](#), compte-tenu de l'évolution de la situation sanitaire liée à l'épidémie de Covid-19 et de l'entrée en vigueur de la loi n°2021-1040 du 5 août 2021.
- Mise à jour des [FAQ RH et enseignement technique agricole](#)

Nouveau portail RenoiRH "Mon Self Mobile"

La note de service du 30 juin 2021 décrit le [nouvel espace personnel « ressources humaines » \(RH\), intitulé « Mon Self Mobile »](#), mis à la disposition des agents, titulaires et contractuels, employés ou gérés par le ministère chargé de l'agriculture.

Il est accessible via le lien <https://portail.cisirh.gouv.fr/>



Note d'orientation pour la formation continue 2022-2023-2024

La note de service du 27 juillet 2021 présente les [orientations prioritaires en matière de formation continue](#) au sein du ministère de l'agriculture et de l'alimentation pour la période 2022 à 2024.

Supplément familial

La note de service présente les modalités de gestion du supplément familial de traitement au MAA ainsi que le rôle respectif des gestionnaires RH de proximité et de l'administration centrale dans l'instruction des dossiers.

Frais de déplacements : nouvel arrêté

L'arrêté du 26 juillet 2021 fixant les [conditions et les modalités de règlement des frais occasionnés par les déplacements temporaires](#) des personnels et collaborateurs du ministère de l'agriculture et de l'alimentation a été publié au journal officiel du 18 août 2021.



DDI / DDT (Directions départementales interministérielles / des territoires)

Réformes en cours

Valérie BOYE et Hélène DUCHEMIN ont participé au groupe de travail interministériel sur les réformes en cours : Secrétariats généraux communs et constitution des DRETS et DDETS-PP. Nous avons constaté un net écart de point de vue entre l'état des lieux brossé par l'administration et les remontées des collègues faites via les organisations syndicales...

Le compte-rendu est en ligne sur le site internet, [rubrique DDI](#).

Elections aux comités techniques des DEETS

(Directions de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités)

Suite aux fusions opérées, les élections professionnelles pour ces nouvelles structures auront lieu, par vote électronique, du 7 au 14 décembre 2021... Eh oui, l'administration ne s'est pas résolue à patienter jusqu'aux élections générales qui se tiendront un an plus tard, fin 2022 ! Les solutions existaient pourtant.

L'Alliance du Trèfle devrait participer à ces élections professionnelles, notamment en DEETS PP.

Inquiétude sur les métiers : une réponse obtenue lors du [CTM du MAA des 7 et 8 juillet](#)

Le MAA a affirmé que si le ministère de l'Intérieur assure le pilotage transverse des directions départementales interministérielles, leur pilotage « métiers » relève des ministères techniques et le ministère de l'Intérieur est attentif à la conduite de ces politiques « métiers ». Ces propos devraient-ils suffire à nous rassurer ?

Point SGCD au MAA

Sur les 16 agents du programme 215 et les 3 sur du programme 206 ayant une lettre de mission, 6 ont trouvé une solution de reclassement. Il reste 13 agents en recherche de poste. Le sujet est suivi quotidiennement pour ces 13 agents, avec des idées de poste dans la nouvelle structure ou encore en interministériel. Au MTE le nombre de personnes dans cette situation est encore plus important. L'échéance du 31 août approche et nous inquiète. Philippe Mérillon assure que le maximum est fait avec le RAPS pour trouver des solutions et qu'il n'est pas utile à ce stade de décaler le délai du 31 août.

Mission CGAAER sur les services déconcentrés

Le CGAAER a été missionné pour un audit relatif aux missions et à l'organisation des services déconcentrés régionaux et départementaux de l'État, dans le champ des politiques publiques de l'agriculture, de l'alimentation et de la forêt.

Plus de précisions dans le chapitre MAA

ASMA nationale et action sociale

Le conseil d'administration de l'ASMA nationale des 22 au 24 juin 2021 a adopté la mise en place d'un taux de subventionnement linéaire (et non plus par tranches de quotient familial) à compter des prestations du catalogue automne-hiver 2021-2022. Cette mesure permettra d'éviter les effets seuils et de mieux subventionner les faibles revenus, ceci sans aucune diminution pour les bénéficiaires (et généralement avec une amélioration du taux de subventionnement) par rapport au système actuel.

Le même conseil d'administration a aussi décidé la mise en place de nouvelles mesures dans le cadre de l'accompagnement des agents dans la sortie de crise Covid :

- Subvention exceptionnelle immédiate de 3000 euros à chaque ASMA départementale pour accompagner les agents les plus défavorisés.
- Prise en charge à 90 % par l'ASMA nationale des projets ID et InterAsma 2020, 2021 et 2022 pour aider les ASMA départementales qui ont rencontré des difficultés à les organiser et les réaliser durant cette pandémie (de nombreux projets 2020, mais aussi 2021, ont été reportés fin 2021 ou en 2022).
- Dans un souci de continuité territoriale, les préacheminements entre les DROM/COM et la métropole, et inversement, seront remboursés au prorata du taux de subventionnement pour les activités du secteur Jeunesse, ceci dès cet été, pour les années 2021 et 2022.

Toutes les mesures prises au regard de la crise Covid ont été détaillées dans une Lettre aux AD, diffusée aux ASMA départementales début juillet, et celles concernant directement les bénéficiaires des prestations sont actualisées au fur et à mesure sur le site de l'[ASMA Nationale](#)

Enfin, un groupe de travail comprenant le GT Prêts et aides se réunira prochainement pour étudier la mise en place d'une aide exceptionnelle de type "secours" pour les agents les plus défavorisés et les plus impactés par la crise Covid.

Le conseil d'administration du 09 juillet 2021 a précisé la réunion d'inter-mandat au format Assemblée générale. Elle se tiendra la semaine du 22 au 26 novembre 2021 à Marseille, et réunira quelque 180 participants, dont les représentants des ASMA départementales. Son thème sera justement "Au plus près des ASMA départementales".

**EFA
CGC**

CONTACT ASMA
philippe.legrand@efa-cgc.com

CONTACT ACTION SOCIALE
franck.cayssials@efa-cgc.com



Enseignement agricole technique et supérieur, formation, recherche

Enseignement agricole

Le déménagement d'AgroParisTech se prépare au niveau parisien après les retards pris du fait de la crise sanitaire. Les conditions d'accès au site, mal desservi et éloigné du centre de Paris, vont clairement compliquer la vie des enseignants qui y feront cours.

Lutte contre les discriminations dans l'enseignement supérieur : les écoles ont désigné des référents et des plans de prévention contre les discriminations sont établis (CTM MAA des 08 et 09/06/2021).

Un point d'information sur la réforme du recrutement des personnels de la filière de l'enseignement technique agricole (PCEA, PLPA et CPE) était aussi à l'ordre du jour du [CTM MAA des 8 et 9 juin 2021](#). Le compte rendu est disponible sur le site de l'Alliance du Trèfle.

Notes parues pour l'enseignement

Rendez-vous de carrière enseignement

Modalités d'organisation des [rendez-vous de carrière des enseignants contractuels](#) de droit public des établissements d'enseignement technique agricole privés.

Modalités de déroulement des [rendez-vous de carrière des personnels enseignants](#) et d'éducation.

RIFSEEP des emplois de l'encadrement de l'enseignement agricole

[L'arrêté du 20 juillet 2021](#) portant application du RIFSEEP aux emplois d'encadrement de l'enseignement et de la formation professionnelle agricoles, avec entrée en vigueur au 1er septembre 2020, a été publié au Journal Officiel du 21 juillet 2021.

Réévaluation de la Prime d'enseignement supérieur et de la prime de recherche et d'enseignement supérieur

Au journal officiel du 17 août 2021 ont été publiés :

[L'arrêté fixant le montant annuel de la prime d'enseignement supérieur](#) (1 546 euros bruts),

[L'arrêté fixant le montant annuel de la prime de recherche et d'enseignement supérieur](#) (1 840 euros bruts pour les professeurs de l'enseignement supérieur agricole, 2 350 euros bruts pour les maîtres de conférences et 1 259,97 euros bruts pour les autres bénéficiaires de la prime).

INFOMA

Les personnels restent en attente sur le devenir de l'INFOMA qui doit être étudié dans le cadre de l'audit du système RH du Ministère à l'automne, avec un objectif de mise en place au 1er trimestre 2022.

Le RH du MAA a annoncé qu'il ne souhaitait pas dépecer l'INFOMA et les locaux de Corbas devraient être conservés ; cependant la question du site de Nancy demeure, dans un contexte de forte baisse des recrutements.

CONTACTS ENSEIGNEMENT-RECHERCHE



INRAE : thomas.cordonnier@inrae.fr

INFOMA : myriam.issartel@agriculture.gouv.fr

AgroParisTech : marie-reine.fleisch@agroparistech.fr

Enseignement agricole : franck.cayssials@efa-cgc.com

Revue des missions

Après les chantiers

- DGALN-centrale (direction de l'aménagement, du logement et de la nature),
- paysage-eau-biodiversité (programme 113 PEB)
- et urbanisme-territoire-habitat (UTAH),

c'est une revue des missions supports (programme 117) qui est lancée à la DGALN via une note de service du 31 mai 2021. Le délai de son déploiement ne nous est pas encore connu.

Notons que le ministère a accepté de décaler d'une année le transfert des laboratoires d'hydrobiologie des DREAL à l'OFB, initialement prévue au 1er janvier 2022 dans une urgence déraisonnable.

Sur tous ces sujets nous restons vigilants notamment sur les situations des agents et les logiques pertes de compétences du MTE dans un contexte national et mondial dans lequel il devrait au contraire être renforcé.

Mois de la qualité de vie au travail au MTE

Notre ministère est très concerné par la qualité de vie au travail. Il a relayé en cela durant tout le mois de juin la semaine de la qualité de vie au travail (SGVT) initiée par le ministère du travail.

En quelques jours, vous avez été invités à répondre à plusieurs enquêtes : le baromètre numérique de l'agent, les violences en milieu professionnel, le baromètre social 2021. Vous avez dû également être sollicités pour participer à divers ateliers déclinés dans les DREAL.

La malheureuse coïncidence entre cette initiative et les réformes destructrices évoquées ci-dessus et l'ironie qui en découle ne nous ont pas échappé.



CONTACTS MTE

emmanuelle.lonjaret@efa-cgc.com

gilles.vanpeteghem@efa-cgc.com

EFA
CGC

Photo : Jean-Luc Barbier

Comité de Gestion des Centres de Vacances - CGCV

Malgré une situation sanitaire complexe et des informations tardives sur les règles sanitaires spécifiques à mettre en œuvre, le [CGCV](#) a pu permettre à plus 2400 jeunes, entre 6 et 17 ans, de profiter des séjours en France et en Grèce qui leur étaient proposés.

Malgré tous les aléas liés à l'apparition de cas COVID+ et grâce à l'engagement des directeurs de centres de vacances et au Président du CA du CGCV et à l'engagement des assureurs, la situation a été en permanence sous contrôle ; les parents étant régulièrement tenus informés. Malgré cela, tous les indicateurs du CGCV sont au vert : le Président, les administrateurs et l'équipe du siège doivent être chaleureusement remerciés ainsi que les bénévoles qui sont et restent indispensables à la bonne réalisation des transferts sur Paris qui sont toujours des moments de fortes tensions.

CONTACT CGCV

gilles.vanpeteghem@efa-cgc.com

**EFA
CGC**

Agences de l'eau

Une adaptation de certaines dispositions du quasi statut serait envisagée au sein des agences de l'eau pour s'aligner sur le régime des fonctionnaires, sachant qu'elles reposent actuellement sur le décret de 1986 relatif à la gestion des contractuels. EFA-CGC sera particulièrement vigilant pour qu'en cas d'évolution du quasi statut, elle se fasse au bénéfice des agents sans perte par rapport à la situation antérieure.

CONTACT

AGENCES DE L'EAU

claire.dulong@efa-cgc.com

**EFA
CGC**



Photo : Gilles Van Peteghem

Comité Technique du 21 mai 2021

Le [compte rendu EFA-CGC](#) est disponible sur notre site internet.

Après diverses interventions des OS, EFA-CGC a indiqué ne pas vouloir perdre du temps à lire une déclaration liminaire puisque le principe est toujours le même : nous dénonçons le manque de prise en compte de nos revendications, l'absence de dialogue social (en citant pour ce jour le mouvement des chefs d'unité - CUT) et le DG nous répond que nous analysons mal la situation et que le dialogue social est au centre de ses préoccupations professionnelles.

Une première réunion d'échanges sur les revendications des CUT a eu lieu le 15 juin ; ont participé : la direction avec plusieurs directeurs (DG, DGA, RH, Police), le collectif des CUT et l'intersyndicale dont EFA-CGC. Un calendrier de travail doit être proposé par l'administration pour avancer sur ce dossier.

Le prochain CHSCT aura lieu le 29 juin, à l'ordre du jour il y aura les points suivants :

- Point d'avancement sur l'enquête psychosociale
- Projet des déménagements en cours
- Présentation des fiches reflexes publiées sur intranet
- Registre des accidents de travail et des maladies professionnelles.

Si vous avez des points à aborder merci de contacter nos deux représentants [Angélique Miot-Aubry](#) et [Nicolas Blanc](#).

Nous avons pu participer aux premières réunions sur le futur contrat d'objectif et de performance et ce que nous pouvons vous en dire pour l'instant se résume à pas grand-chose ... mais promis dès que les idées reviendront sur le plancher des vaches, nous pourrons vous en parler plus facilement...

Nous espérons que le dossier pour les quasi statuts va connaître une évolution favorable, il nous semble que la direction mouille la chemise pour défendre ce dossier à Bercy. Nous vous ferons un retour spécifique prochainement.

CONTACT OFB

efa-cgc@ofb.fr

**EFA
CGC**



Photo : Jean-Luc Barbier

ASP – FAM – INAO – ODEADOM

Agence de Services et de Paiement – FranceAgriMer – Institut national de l'origine et de la qualité – Office de développement de l'économie agricole d'outre-mer

ASP

La direction continue sa politique d'information et de concertation avec les organisations syndicales. L'information est de qualité, l'écoute plutôt bonne (le secrétaire général continue à organiser des bilatérales trimestrielles avec les OS). Mais les avancées négociées restent faibles.

Le mois de mai a vu s'enchaîner les groupes de travail sur des sujets aussi variés que le tout nouveau Rapport Social Unique qui remplace le bilan social, les élections professionnelles, le bilan des primes 2020, sans oublier ceux relatifs au Plan de transformation de l'agence.

Un CTE exceptionnel s'est réuni en urgence le 4 juin, car la direction devait entériner 2 décisions avant le 8 juin :

- La suppression des Comités Techniques Locaux sur chaque site à partir de 2023 (Les Comités techniques régionaux sont maintenus !), débattue lors du GT élections.
- La décision du PDG sur l'assouplissement du télétravail en sortie de crise, l'ASP s'accordant un peu de latitude par rapport aux notes ministérielles : le nombre de jours de présence sur site reste borné à deux minimum, trois maximum jusqu'en septembre.

La dématérialisation des tickets restaurant au 1er juillet semble la nouveauté de ce début d'été. Chaque agent se verra doter d'une carte titre resto "SWILE".

Le dernier CTE avant les vacances, s'est tenu le 9 juillet. EFA-CGC était représenté par [Philippe Marcel](#) et [Franck Cayssials](#).

Quatre des six points de l'ordre du jour étaient soumis à l'avis des OS.

Les représentants EFA-CGC ont approuvé deux textes marginaux, sur la disponibilité des rares agents de l'ASP sapeurs-pompier volontaires, et sur le régime des quelques stagiaires (étudiants venant de l'éducation nationale) accueillis à l'agence.

Ils se sont abstenus sur l'ambitieux projet de réorganisation de la Direction informatique rebaptisée Direction du Numérique et des Systèmes d'Information (DNSI). Inquiets de sa très rapide mise en place et pas totalement convaincus que la direction donne à ce projet les moyens de ses ambitions.

Ils ont validé le texte très attendu et fruit d'un long combat de notre syndicat sur le régime indemnitaire de la centaine d'agents du statut unifié encore présent à l'ASP (voir détail paragraphe suivant).

[Lire le compte-rendu complet.](#)

Statut unifié

La correction de certaines différences indemnitaires entre des agents qui exercent une même fonction dans des établissements différents a pu se faire en octobre dernier par la convergence des niveaux indemnitaires des groupes 4, 3 et 2. Parallèlement, une refonte de la cartographie des fonctions est enfin en phase de finalisation.

Ces modestes avancées, devaient permettre de revaloriser les grilles indiciaires et de rattachement au RIFSEEP en demandant la modification du décret 2010-1248 et des arrêtés qui en découlent, dossier que porte l'Alliance du Trèfle depuis 2016.

Le MAA a rejeté la possibilité de modifier le statut unifié, menaçant même de l'abroger et de faire basculer les agents dans le régime commun des contractuels de la fonction public.

En conséquence, lors d'un GT-SU en mars EFA-CGC a posé le principe d'une revalorisation de la PFR pour tous les agents en utilisant toutes les possibilités de marges de manœuvre réglementaires. Cette revalorisation a été votée à l'unanimité au cours du CT-SU le 30 juin dernier.

La décision permet aux agents de l'ASP de bénéficier (dans un premier temps) d'une augmentation de 0,5 point sur la part F de la PFR, avec effet au 1^{er} janvier 2021. La traduction sera effective sur les fiches de paie de septembre. La revalorisation est de 1 point pour les 3 autres établissements avec effet au 1^{er} juin 2021.

Afin de tendre à une harmonisation avec FAM, l'INAO et l'ODEADOM, un GT se réunira à l'automne pour étudier les modalités d'octroyer 0,5 points supplémentaires aux agents de l'ASP des groupe 4, 3 et 2.

Nos représentants ont demandé à ce que ces prochaines corrections s'appliquent rétroactivement le 1^{er} janvier 2021 (et non pas le 1^{er} janvier 2022 comme annoncé par la DRH).

**EFA
CGC**

CONTACT ASP

franck.cayssials@efa-cgc.com

philippe.marcel@efa-cgc.com

olivier.poussin@efa-cgc.com

CNPF

Centre national de la propriété forestière

Enquête sur la charge de travail

Comme dans beaucoup de structures publiques, la charge de travail et la motivation en berne, liée au sentiment d'une perte de sens dans nos activités, gagne du terrain au CNPF.

Au démarrage du renouvellement du Contrat d'Objectifs et de Performance (COP) avec l'Etat, EFA-CGC vient de lancer une consultation sur cet important sujet afin de disposer d'un état des lieux objectif et représentatif de la situation de nos collègues.

L'objectif est de faire de la charge de travail et de la motivation des équipes un sujet central des négociations du prochain COP afin que les objectifs définis soient bien en rapport avec les moyens, en baisse, de l'établissement et que la recherche de solutions pour améliorer la qualité de vie au travail figure dans les priorités d'organisation de l'activité et des services.

Code de Bonnes Pratiques Sylvicoles

EFA-CGC a soutenu un amendement au projet de loi "climat et résilience" proposé au Sénat par les propriétaires forestiers privés sur le maintien des Codes de Bonnes Pratiques Sylvicoles. Ces "mini-plan de gestion" sont très utiles pour les propriétés de petite taille. Cet amendement a été retenu par la commission des affaires économiques.

**EFA
CGC**

CONTACT CNPF

francois.clauce@efa-cgc.com

amelie.castro@efa-cgc.com





Photo : Arnaud Métais

a

IGN

Institut national de l'information géographique et forestière

Avenir de l'inventaire forestier

Le nouveau Directeur de l'IGN semble se préoccuper, contrairement à son prédécesseur, de la partie forestière de son établissement ; il se rend sur site, à la rencontre des agents et semble à l'écoute des problématiques relevées. Il a par ailleurs réouvert à candidature les postes IFN vacants contre l'avis du CODIR et porte un projet d'observatoire de la forêt. Reste à voir si l'écoute et les intentions affichées du DG vont, ou non, se concrétiser par des évolutions favorables dans les mois à venir...

Consultation publique « géo-communs »

L'IGN a également ouvert une consultation publique du 04 mai au 04 juin 2021 sur le thème des "géo-communs" : "L'IGN et les communs". Malgré des questions certes techniques mais parfois tout à fait abscones, EFA-CGC a fait parvenir sa contribution à l'IGN, axée sur les dimensions forestières et environnementales, et sur l'importance des missions de l'Inventaire forestier national.

Rémunération

Concernant le RIFSEEP pour les collègues forestiers en poste à l'IGN, les agents n'ont toujours aucune nouvelle depuis une réunion fin décembre 2020 où le projet se basait sur les corps de l'IGN, entraînant des conditions défavorables par rapport au MAA ou au MTE. A l'heure où nous bouclons cet Actu-Info, le DRH n'a toujours pas repris de discussions sur le sujet afin de faire avancer un projet de grille. Et les postes ouverts à la mobilité n'affichent pas de RIFSEEP...

Contact EFA-CGC référent pour l'IGN : philippe.legrand@efa-cgc.com

Appui aux collectivités

Un rapport du Conseil général de l'environnement et du développement durable (CGEDD) et de l'Inspection générale de l'administration (IGA) mis en ligne fin juillet, est consacré au rôle d'appui aux collectivités du CEREMA. Ce rapport souligne notamment que l'État demande à cet établissement d'accroître ses recettes propres, tout en baissant continuellement sa dotation et ses effectifs, et donc sa capacité de production.

Les rapporteurs considèrent aussi que le dialogue social devra être enrichi, en développant un management plus participatif, associant étroitement les collectifs de travail de tous niveaux à la mise en œuvre du projet d'établissement et du plan de développement des compétences. Le rapport est consultable en ligne : [\[Rapport CGEDD-IGA Juin 2021 Rôle du CEREMA en matière d'appui aux collectivités territoriales\]](#)

Contact EFA-CGC référent pour le CEREMA : philippe.legrand@efa-cgc.com

ONF

Office national des forêts

Contrat Etat-ONF 2021-2025 : passage en force d'un projet au rabais !

Un projet catastrophique pour les forêts publiques 🙄

Le contrat Etat-ONF 2021-2025, après plus de 6 mois d'attente, a fini par être publié quelques jours seulement avant les instances.

Ce contrat ne propose aucune solution au modèle économique défaillant de l'ONF. Pire encore, dans sa rédaction ce document se révèle flou, ambigu, insuffisant et incohérent sur de nombreux points. Nous pouvons citer, entre autres :

- **Le périmètre du contrat n'est pas clair** (EPIC, ou groupe ONF avec tout ou partie des filiales, un vrai casse-tête pour savoir de quoi on parle...).
- **L'absence de commande officielle de l'Etat sur la filialisation** des activités concurrentielles qui avance à marche forcée pendant ce temps.
- **La volonté affichée de désendettement** dans le texte, contredite par la trajectoire financière, qui prévoit encore des emprunts pour boucher les trous.
- **Les recettes bois affichées en augmentation**, en dépit de toutes les alertes sur le sujet (aussi bien par rapport à la capacité à produire que sur l'évolution des marchés).
- **L'augmentation (après 2022) de la contribution des collectivités** ne résoudra pas l'équation financière (seulement 10 M€) tout en risquant de déstabiliser l'établissement.
- **L'absence de perspectives claires sur le plan de relance** et ses suites nécessaires après 2022 pour prendre en compte le changement climatique.
- **La diminution des effectifs (-95 ETP/an)** dans un contexte d'alertes CHSCT sur la charge de travail, et d'une surcharge liée au plan de relance et aux dépérissements.



- **Le report de responsabilité sur l'ONF**, qui doit une nouvelle fois trouver « *des ressources supplémentaires à horizon 2025* » en lieu et place d'un engagement de l'Etat sur la politique forestière publique à la hauteur des enjeux à relever par l'établissement.

Les mêmes recettes, encore et toujours. A travers ce contrat, les décideurs politiques dissimulent de plus en plus mal leur stratégie de laisser l'ONF s'enfoncer encore, jusqu'à l'implosion. Les recommandations formulées par plusieurs rapports, dont ceux de la mission interministérielle de 2019 et de la Députée Anne-Laure Cattelot en 2020, de définir un nouveau modèle économique pour l'ONF sont restées lettres mortes.

Cela suscite de monumentales inquiétudes pour l'avenir des personnels, mais aussi des missions dont l'ONF a la charge.

Concertation (même pas) minimale

Les instances de droit public (CTC) et privé (CSE Central) étaient donc réunies en séances extraordinaires les 22 et 23 juin, afin de se prononcer sur le contrat Etat-ONF 2021-2025 et le plan stratégique qui en découle, documents en version définitive transmis très tardivement !

Le contrat, depuis sa première version communiquée à l'automne 2020, n'a subi que de rares modifications à la marge, sans tenir aucun compte des remarques formulées par les organisations syndicales et notamment de [la contribution, pourtant riche et argumentée, d'EFA-CGC](#). Ces éléments attestent, s'il en était besoin, du refus de toute concertation.

La trajectoire financière qui, quant à elle, n'a été dévoilée que courant juin, n'apporte qu'inquiétudes et incohérences.

Sans surprise, le Directeur général n'a pas apporté de réponses aux questionnements des membres du CTC et du CSE Central. Sans surprise aussi, le CTC et le CSE Central se sont respectivement prononcés à l'unanimité contre le Contrat Etat-ONF 2021-2025 et le plan stratégique.

Conseil d'administration du 2 juillet

L'instance officielle d'approbation du contrat Etat ONF se réunissait le 2 juillet. Au programme : présentation du projet de contrat Etat-ONF, du Plan stratégique 2021-2025 et d'une résolution concernant la filialisation des activités concurrentielles. Le [compte rendu intersyndical](#) la dénonce le vote du contrat Etat ONF au conseil d'administration de l'ONF.

Les représentants de **France Nature Environnement** se sont opposés également en exposant leur argumentation dans une [déclaration liminaire](#).

Au final, le vote démontre que toutes les parties prenantes, en dehors des représentants de l'Etat, rejettent unanimement ce contrat qui ne répond à aucun des problèmes structurels de l'établissement.

Mobilisation syndicale et intersyndicale

L'intersyndicale a demandé un rendez-vous en urgence aux ministres concernés ([Courriers au MAA et au MTE](#)) et alerté les parlementaires ([Courrier aux parlementaires](#)).

L'entrevue avec le cabinet du Ministre a tourné au dialogue de sourds, le conseiller qui nous recevait n'ayant d'autre propos que de nous vanter les mérites du contrat malgré notre opposition ferme.

En revanche, de nombreux députés et sénateurs, de tous horizons politiques, se sont montrés sensibles à notre démarche et ont réagi positivement, soit en interpellant le gouvernement, soit en s'engageant à défendre les emplois de l'ONF lors des lois de finance à venir.

Mobilisation EFA-CGC : avec vous !

Nous mettrons tout en œuvre, au nom d'EFA-CGC et en intersyndicale, pour que le Contrat Etat-ONF qui sera signé n'ajoute pas du mal-être à celui déjà extrêmement important des personnels de l'ONF, et que la trajectoire financière retenue assure la pérennité de l'ONF et la pleine réalisation de ses missions dans le respect constant de la gestion durable.

Filialisation des activités concurrentielles

Mise en place de la filiale repoussée au 1er janvier 2023

Le report de la mise en place de l'ensemble de la filiale a été confirmé lors du Conseil d'administration du 2 juillet. La filiale embarquant l'ANET, les ateliers bois et Arbre Conseil ne sera donc pas effective avant le 1er janvier 2023.

Les motifs réels de ce report n'ont pas été clairement explicités mais celui-ci met en évidence un agenda initial intenable, ce que dénonce EFA-CGC depuis de nombreux mois.

Négociation du cadre social de la filiale

Négociation du 27 mai : classification et temps de travail

La **classification** de la convention collective nationale de l'ONF (CCN) sera reprise pour l'accord qui définira le cadre social de la future filiale.

Les modèles de **temps de travail** seront aussi repris de la CCN avec toutefois des volumes de temps de travail annuel plus importants dans la filiale. Les salariés venant de l'EPIC pourront néanmoins garder les modalités de temps de travail inscrites à leur contrat de travail actuel, grâce à une clause dite « du grand-père » qui permet de ne pas perdre un avantage acquis. **EFA-CGC a obtenu que cette disposition s'applique aussi au forfait annuel en jours**, les salariés venant de l'EPIC restant sur le nombre de jours de travail défini par la CCN. EFA-CGC a aussi déploré qu'aucun groupe de travail n'ait été prévu autour de la **transposition des fonctionnaires** dans la filiale. Si cette transposition répond à un cadre réglementaire laissant peu de place à la négociation, des échanges sur ce sujet permettraient néanmoins de clarifier la situation pour les collègues concernés.

Négociation du 24 juin : grands déplacements et indemnisation

La Direction confirme sa volonté de réduire drastiquement le cadre social de la filiale avec des niveaux d'indemnisation nettement inférieurs à ceux que propose la convention collective nationale de l'ONF. Pour rendre ces dispositions plus recevables, la Direction poursuit le déploiement de sa « clause du grand-père » en maintenant le niveau d'indemnisation des anciens personnels de l'EPIC, sous forme d'une indemnité de transposition, mais pour une durée de 3 ans seulement... On recule pour mieux sauter !

Pour EFA-CGC ces dispositions ne sont pas acceptables et nous craignons que des organisations syndicales se laissent séduire par un dispositif semblant protéger les personnels issus de l'EPIC alors que tout nouveau salarié intégrant la future filiale se trouvera dans un cadre social dégradé.

Retrouver les comptes rendus EFA-CGC de ces réunions et le suivi du dossier filialisation sur le [site internet EFA-CGC](#).



Photo : Arnaud Métails

Rémunération des salariés : négociation 2021

A l'issue des deux réunions de la négociation annuelle obligatoire (NAO) cadrant les enveloppes d'augmentation des rémunérations des salariés, la Direction générale a proposé une enveloppe globale à hauteur de 1,35 % de la masse salariale pour les ouvriers forestiers et de 1 % de la masse salariale pour les salariés du régime général ainsi que les techniciens et agents de maîtrise (TAM) du régime agricole.

Pour EFA-CGC, le compte n'y est pas !

Des montants insuffisants

Les montants d'enveloppe restent trop faibles pour assurer une évolution salariale régulière de l'ensemble des salariés de l'ONF et ne permettent pas de faire vivre les dispositions de la convention collective nationale (CCN).

Des différences entre ouvriers et cadres/TAM inacceptables

La discrimination entre catégories socio professionnelles est accentuée au détriment des TAM et cadres, alors qu'EFA-CGC demande que la base de calcul de l'enveloppe NAO soit la même pour ouvriers, TAM et cadres.

Des augmentations individuelles bloquées

La décomposition des enveloppes reste déséquilibrée car une fois prélevés les effets mécaniques de la CCN (évolution de la prime d'ancienneté et passage de niveau 1 à 2 du groupe E et F), il ne reste qu'un tiers de l'enveloppe à consacrer aux augmentations individuelles des salariés TAM et cadres.

Pour ces différentes raisons, EFA-CGC n'a pas signé la proposition d'accord NAO 2021.

Néanmoins les deux organisations syndicales majoritaires, CFTC et CFDT, dont la représentativité repose très fortement sur la satisfaction des ouvriers forestiers, ont signé valablement l'accord qui sera donc appliqué, en défaveur des salariés TAM et cadres. EFA-CGC regrette de telles attitudes électoralistes qui amènent une poignée de personnes à faire des choix au détriment de certaines catégories socio-professionnelles, même minoritaires.

Concertation sur l'assouplissement des règles du télétravail

(Réunion informelle du CCHSCT et CSSCT Centrale du 21 mai 2021 en prévision du déconfinement progressif)

Plusieurs données relatives à la situation sanitaire ont été présentées sans vraiment savoir comment elles seront utilisées et si elles vont permettre de faire une (ré)-évaluation des risques !

En ce qui concerne le télétravail : on dénombre 2200 télétravailleurs pendant cette période de crise sanitaire soit 100% des postes télétravaillables et 26% de l'effectif global.

Durant cette réunion, il a été présenté le retour en présentiel.

Nous avons rappelé que le déconfinement ne signifie pas fin de l'épidémie. L'ONF doit mettre en place un dispositif concret pour rassurer les personnels et se prémunir des risques. Mais c'est bien toute l'organisation du travail qu'il paraît nécessaire de repenser. L'administration l'admet : notre organisation de demain ne sera pas celle d'hier. Des adaptations seront nécessaires et un mix de présentiel et distanciel (réunions) apparaît l'un des éléments.

Nous attirons l'attention sur la bienveillance nécessaire à apporter aux personnels anxieux et nous redemandons, une nouvelle fois, une actualisation du DUER ([Document unique d'évaluation des risques](#)) qui est une obligation de l'employeur. Selon lui, les DUER des territoires sont à jour, depuis le début de la crise sanitaire COVID 19 (des doutes subsistent pour EFA-CGC).

Nous avons demandé la possibilité d'un 3^{ème} jour de télétravail : ce dernier n'est pas une priorité pour l'administration ; les demandes de 2^{ème} jour de télétravail seront traitées en priorité. Le bilan de cette année spéciale où le télétravail a été rendu obligatoire va être fait, afin d'étudier une éventuelle évolution de l'accord du télétravail. Par ailleurs, la question de la dotation en matériel informatique se pose pour les nouvelles demandes de télétravail (dans le cadre de l'accord) : les personnels souhaitant faire une demande sont-ils équipés correctement ?

Réunion d'information et d'échanges sur l'habillement

EFA CGC a organisé très en amont un sondage auprès des adhérents (merci à eux d'avoir pris le temps de répondre) des 3 DT dotées : la note globale décernée à la dotation l'habillement est de $\Rightarrow 11,8/20$: Mention : **peut mieux faire !**

La direction générale nous a très factuellement présenté les écueils logistiques ; seulement 65,9 % des dotations ont été livrées complètes, avec un taux de retour des habits de 9,12%. En revanche, la DG s'est fendue dans l'urgence d'une enquête auprès des managers des DT livrées. Il en ressort également un **bilan mitigé** des premières dotations.

Face à cela, l'administration poursuit les livraisons de la 2ème vague en septembre/octobre afin de laisser un temps *d'adaptation* nécessaire à l'ensemble des personnels. Pas de réajustement, malgré le rejet du vestiaire rouge/vert. Il faut également signaler que ce vestiaire bicolore n'est pas aux normes d'un équipement de protection individuel (EPI) haute visibilité.

EFA CGC veillera à ce que l'on n'oublie pas les métiers de soutien et d'expertise technique et suivra ce dossier qui touche le collectif de travail et la représentation de l'ONF, avec le prochain point d'étape : la refonte de l'instruction habillement.



L'uniforme des Eaux & Forêts s'éloigne de plus en plus. Ici, garde forestier (gauche) et brigadier (droite) autour de 1841.
Illustration : [Aussie Oc](#) ([wikimedia commons](#))

CCHSCT 16-17 juin 2021

Bilan annuel des assistant(e)s des services sociaux 2020

EFA-CGC dénonce une situation dramatique, depuis de nombreuses années. L'accompagnement du changement que l'on nous propose est plutôt un accompagnement du démantèlement de l'ONF avec le malaise grandissant des managers, une organisation du travail qui n'est plus adaptée, des restructurations permanentes qui entraînent RPS, épuisement, démotivation.

Nous poussons un cri d'alarme !

Nous craignons les effets grandissants du repli sur soi-même.

L'administration souhaite construire l'accord QVT (qualité de vie au travail) en échangeant avec les personnels afin d'identifier des pistes d'amélioration. L'étude SECAFI selon elle, est une première d'étape dans cette démarche qui aidera à étudier des dispositifs pertinents à mettre en place avec un programme pluri annuel.

Bilan social : indicateurs relatifs à la situation générale de la santé et sécurité

Nous attirons l'attention de l'administration sur le déficit de remontées de qualité des accidents de travail, sur l'origine des lésions notamment. L'outil de reporting actuel ne semble pas le plus adapté pour répondre à cette demande. Un nouvel outil plus performant est en développement (à priori) !

Rapports des médecins de travail et de prévention

Très peu de retour ! Il apparaît très difficile d'obtenir un rapport annuel riche et homogène sur les différents territoires. EFA-CGC rappelle que dans un précédent plan de prévention qui date de 2016, un des axes retenus était d'améliorer la médecine de travail. L'accord-cadre avec la caisse centrale qui a été conclu il y a peu en est un exemple.

Programme pluriannuel

Nous faisons remarquer qu'il n'y a pas eu de bilan du précédent programme. Par ailleurs, il manque des détails, des clarifications, le budget, les moyens...



Les échéances sont courtes. On parle de QVT (Qualité de vie au travail) alors que la charge de travail augmente. Les collègues sont perdus. Les collectifs sont éclatés. Les risques psycho-sociaux sont accrus.

L'administration indique que les actions ne sont pas encore prioritaires à cette heure. Tout découlera du budget et des moyens à identifier pour aider à diminuer l'accidentologie.

CSE Central du 5 juillet / CTC du 8 juillet

Un CSE Central ordinaire s'est déroulé le 5 juillet et son équivalent public, le CTC, le 8 juillet.

Plusieurs points de l'ordre du jour de ces instances n'ont fait que renforcer les craintes et inquiétudes vis-à-vis de la feuille de route pour les 5 années à venir.

Rapport de l'expert indépendant Syndex

Ce rapport, demandé par le CSEC sur les orientations stratégiques de l'ONF, souligne à nouveau la difficulté pour l'EPIC de trouver une trajectoire financière pérenne avec un contrat qui, loin de renouveler le modèle économique de l'établissement, en multiplie les missions avec des moyens humains et financiers toujours plus contraints.

Bilan social

La présentation du **bilan social 2020** n'a fait que rappeler les diminutions constantes d'effectifs. Les suppressions de postes se font principalement au détriment des ouvriers forestiers et des personnels de statut public qui ne sont que partiellement remplacés par des salariés.

La stratégie travaux

Elle confirme la réduction des effectifs pour les 5 ans à venir, principalement sur les postes d'ouvriers forestiers, alors même qu'une partie de l'effectif va basculer dans la future filiale. Elle annonce aussi le développement du recours à la sous-traitance, sous le motif d'un recentrage des équipes sur les travaux à forte valeur ajoutée. Cette stratégie devra être traduite par une déclinaison dans chaque territoire pour la fin juillet. Elle laisse présager à terme de la disparition des agences travaux.

Aucune réponse dans ce document, pas plus que dans les débats sur le contrat Etat-ONF, à notre question récurrente : comment une entreprise qui voit ses effectifs d'ouvrier fondre et ses moyens en charges externes très contraints, va-t-elle pouvoir développer son chiffre d'affaires comme c'est prévu dans les perspectives stratégiques ?

Le nouveau métier d'assistant forestier

Positionné dans le groupe D (ouvriers et employés), ce métier a été présenté pour avis du CSEC et du CTC. Il est destiné à contribuer à l'activité des UT, permettant aux TFT de se consacrer davantage aux activités complexes. Ouvert exclusivement aux ouvriers forestiers, ce métier est aussi sensé offrir de nouveaux parcours pour les secondes parties de carrières et apporter une réponse à la pénibilité du métier d'ouvrier forestier.

1102Cependant, pour EFA-CGC la porte reste ouverte aux dérives et à un déploiement tout autre. Les missions étant très proches du métier de TFT, il est impossible de ne pas y voir une dévalorisation de ces missions et la création d'un métier "low cost" se substituant peu à peu au métier de TFT. La création du métier d'assistant forestier s'accompagne aussi d'une montée en qualification des missions de TFT qui n'est ni identifiée, ni traitée par ailleurs. Il convient d'ajouter que la note de service soumise pour avis se substitue à la CCN pour la mise en œuvre de ce métier, alors qu'une négociation dans le cadre d'une révision de ladite CCN aurait dû se dérouler en amont.

Pour ces raisons, les élus de deux organisations syndicales de droit privé, dont EFA-CGC, se sont prononcées contre le projet de note de service. Les autres OS, sans doute poussées par leur base, n'ont retenu que l'attrait d'une nouvelle possibilité de déroulement de carrière pour les OF, sans y voir les multiples dérives possibles. (10 votes favorables ; 2 votes contre). Au CTC, le vote a été plus tranché : 6 votes contre (dont EFA-CGC) et 1 vote pour, les OS de droit public n'ayant aucun espoir que ce nouveau métier ne remplisse les objectifs affichés de renfort des UT et de baisse de la pénibilité des OF.

Recrutement de techniciens territoriaux salariés assermentés

Le **projet d'ordonnance prévue par la loi ASAP** a été soumis à l'avis des instances. Ce texte permettra à l'ONF de recruter des personnels de droit privé sur tous les postes, entérinant ainsi un glissement vers la fin du statut de fonctionnaire dans notre établissement. Les personnels de droit privé pourront intégrer certaines fonctions et missions

dévolues jusqu'alors aux seuls personnels de droit public titulaires, notamment les missions de police, sujet qui fait polémique.

Il s'agissait d'une disposition de la loi d'habilitation de 2020 qui prévoyait que les organisations syndicales soient associées à la préparation de cette ordonnance. En réalité, la direction avait présenté le document dans un groupe de travail, mais aucune négociation n'était envisageable sur ce document verrouillé. Le ministère n'avait pas daigné non plus nous recevoir malgré notre demande.

EFA-CGC s'est abstenu au CSE, considérant aussi que rendre un avis sur un projet d'ordonnance soumise au conseil d'Etat n'est pas du ressort du CSE Central (9 votes favorables ; 3 abstentions).

Au CTC, le vote a été défavorable (6 votes contre dont EFA-CGC, 1 vote pour). En cohérence avec les positions des OS contre la loi ASAP dont cette ordonnance n'est que la déclinaison.



Forêt domaniale de la Haute Fillière. Photo : [Guilhem Vellut \(wikimedia commons\)](#)

CONTACTS ONF



Droit public : arnaud.metais@efa-cgc.com

Droit privé : sylvain.pennet@efa-cgc.com

Mobilité : sandra.pedurthe@efa-cgc.com



Union européenne des forestiers (UEF)

XXème congrès de l'UEF

L'organisation du XXème Congrès de l'UEF se précise. La clôture des inscriptions est effective depuis le 30 juin.

Ce sont près de 60 délégués des 21 pays européens membres de l'UEF qui seront présents. Ils représenteront les 85 000 forestiers praticiens de terrain européens que regroupe l'UEF.

Le thème de ce congrès est : « Quelle multifonctionnalité pour les forêts impactées par le changement climatique ? ».

Plusieurs intervenant français et européens présenteront le résultat de leurs recherches et leurs analyses sur ce thème particulièrement d'actualité.

Après la parution du dernier rapport du GIEC et le prochain lancement des assises de la forêt, ce congrès sera un élément majeur pour apporter une contribution non seulement aux assises de la forêt, mais aussi pour apporter une contribution complémentaire au projet de stratégie forestière européenne

Le programme du séminaire, de la tournée forestière et le programme culturel des accompagnants sont définis. Ils seront prochainement en ligne sur les sites internet : www.efa-cgc.net et www.european-foresters.eu

Vous pourrez suivre en ligne ce congrès soit via un webinaire, soit par la chaîne YouTube de la Ville de Chartres

A noter la publication de la stratégie forestière de la Commission Européenne pour laquelle l'UEF, lobby officiel auprès de la Commission Européenne, a participé activement à la rédaction de cette stratégie forestière européenne qui est une première depuis la création de l'Union Européenne.



CONTACT UEF

EFA
CGC

gilles.vanpeteghem@efa-cgc.com

Actions de la CFE-CGC

Télétravail

Un accord inter fonctions publiques sur le télétravail a été signé avec les partenaires sociaux, dont notre fédération, le 13 juillet dernier.

Celui-ci décline de façon détaillée les conditions, modalités et outils de mise en place de ce mode de travail, notamment : le nécessaire volontariat, le développement d'une réflexion sur les "tiers-lieux", la prévention des risques psychosociaux et physiques, le droit à la déconnexion, le management à distance, les questions de formation, d'égalité professionnelle hommes-femmes, l'indemnisation des frais (2,50€ par jour télétravaillé, payés trimestriellement, avec un plafond annuel de 220€), la protection des données personnelles et professionnelles, la création d'un comité de suivi ... En termes de calendrier, les négociations pour les accords par employeur public devront aboutir pour le 31 décembre 2021 au plus tard. Quant à l'indemnisation des frais de télétravail, les décrets d'application à venir permettront la prise en compte de ces frais à compter du 1er septembre 2021.

Lire le texte complet de [l'accord cadre télétravail du 13 juillet](#).

Autres chantiers

La synthèse de tous les chantiers en cours suivis par notre fédération Services Publics CFE-CGC est disponible pour nos adhérents [dans l'actualité de l'espace adhérent EFA-CGC](#).

Vous y trouverez les informations sur l'avancement des négociations sur les thèmes suivants :

- Élections professionnelles décembre 2022
- Protection sociale complémentaire
- Plan santé au travail
- Télétravail dans la Fonction Publique
- Négociation collective
- Attractivité territoriale
- Organisation Territoriale de l'Etat
- Réforme de l'encadrement supérieur
- Emplois contractuels
- Projet de codification

Vie syndicale

Séminaire EFA-CGC "Soyons les acteurs de notre avenir"

Le séminaire **Soyons les acteurs de notre avenir**, annoncé dans notre numéro précédent, s'est tenu en juin et juillet 2021 sous la forme de 5 ateliers thématiques en visio-conférence et d'une séance plénière de restitution en assemblée générale extraordinaire durant laquelle ont également fait l'objet d'échanges sur le positionnement de notre syndicat.

Adhérents ou sympathisants sont répartis dans les ateliers qui ont réuni de 11 à 15 participants chacun.

Les adhérents trouveront les diaporamas de restitution ainsi que le compte-rendu de la plénière sur l'Espace adhérent EFA-CGC [\[Lien vers le Séminaire EFA-CGC\]](#)

Nous allons bien évidemment donner suite à ces travaux : les déclinaisons sont en cours d'élaboration.



Réunion du conseil syndical à l'occasion du séminaire EFA-CGC mixte visio/présentiel

Photo : Arnaud Métais

Quelques points forts de nos débats :

- L'inscription de nos métiers au cœur des sujets d'actualité : changements climatiques, forêt, biodiversité, risques naturels :
 - Aborder les questions économiques, 2 aspects : la forêt (et d'autres milieux naturels) représente une source de revenus, les aménités rendues par les écosystèmes ;
 - Faire reconnaître l'urgence de la préservation et de l'investissement vis-à-vis du changement climatique à tous les niveaux de décision.
- La nécessité de redonner leur légitimité aux missions de nos établissements et de les valoriser ;
- Le besoin de continuer réflexions et actions dans le sens de la valorisation des compétences des agents et de la nécessaire expertise des services sur leurs sujets :
 - Liens entre missions et compétences ;
 - Valorisation des parcours d'experts...

Mise en place des collèges d'établissement

Les [collèges d'établissements EFA-CGC](#) se déploient pour représenter nos adhérents en fonction de leur établissement de rattachement, formant un nouveau réseau, proche de vos préoccupations métier.

Nos adhérents peuvent s'y investir, participer aux réunions, proposer des thématiques pouvant être approfondies au sein du collège ou plus largement dans un groupe de travail.

Réunions de sections territoriales

Les réunions d'automne des sections territoriales EFA-CGC sont en cours de préparation. Elles permettent des échanges et points sur l'actualité, sur l'action de notre syndicat et la préparation de l'assemblée générale.

Renseignez-vous [auprès de nos secrétaires de sections](#).

CONTACT EFA-CGC
permanence@efa-cgc.com

ADHÉRER
[Téléchargez le bulletin d'adhésion](#)

SITE INTERNET
www.efa-cgc.net



SIGLES – ABREVIATIONS

AA : Attaché d'Administration	EPA : Etablissement public administratif
AE : Agence de l'Eau	EPIC : Etablissement public à caractère industriel et commercial
AFB : Agence française pour la biodiversité	FC : forêt communale
ANCT : Agence nationale de la cohésion des territoires	FD : forêt domaniale
ANET : Agence nationale études et travaux (ONF)	FEADER : Fonds européen agricole pour le développement rural
ASA : Autorisation syndicale d'absence	FNB : Fédération nationale du bois
ASMA : Association d'action sociale, culturelle, sportive et de loisirs du Ministère de l'Agriculture	FSC : Forest Stewardship Council (Conseil de Soutien de la Forêt)
ASP : Agence de services et de paiement	GPEC : Gestion prévisionnelle des Emplois et des Compétences
ATE : Agence territoriale (ONF)	GT : Groupe de travail
ATX : Agence travaux (ONF)	IAE : ingénieur de l'Agriculture et de l'Environnement
BF : Bois façonnés (mode de commercialisation)	iFRAP : Fondation pour la recherche sur les administrations et les politiques publiques
BSP : Bois sur pied (mode de commercialisation)	INFOMA : Institut National de Formation des Personnels du Ministère chargé de l'Agriculture
CA : Conseil d'administration	IRP : Instances Représentatives du Personnel
CAP : Commission administrative paritaire	LDG : Lignes Directrices de Gestion
CAS pensions : Compte d'Affectation spéciale « Pensions »	LTFP : Loi de Transformation de la Fonction Publique
CDD : Contrat à Durée Déterminée	MAA : Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
CDI : Contrat à Durée Indéterminée	MIG : Mission d'Intérêt Général
CESE : Conseil Economique Social et Environnemental	MIREX : Missions interrégionales des examens
CIA : Complément indemnitaire annuel	MTES : Ministère de la transition Ecologique et Solidaire
CSE : Comité Social et Economique	ODEADOM : Office de développement de l'économie agricole d'outre-mer
CHSCT : Comité d'Hygiène, Sécurité et des Conditions de Travail	OF : Ouvrier forestier
CNPF : Centre national de la propriété forestière	OFB : Office Français de la Biodiversité
CT : Comité technique	ONF : Office national des Forêts
CTM : Comité technique ministériel	OS : Organisation syndicale
DDI : Direction Départementale Interministérielle	PDG : Président Directeur Général
DDT : Direction Départementale Des Territoires	PFR : primes de Fonctions et de Résultats
DFCI : Défense des forêts contre les incendies	RIFSEEP : Régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel
DG : Direction/Directeur général	SA : Secrétaire administratif
DOM : Département d'Outre-Mer	SGC : secrétariats généraux communs
DR : Direction/Directeur régional	TE : Technicien de l'Environnement
DRAAF : Direction régionale de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Forêt	TSF : Technicien Supérieur Forestier
DREAL : Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement	TSM : Technicien Supérieur du Ministère de l'Agriculture
DRH : Direction/Directeur des Ressources Humaines	UICN : Union Internationale pour la Conservation de la Nature
DSF : Département de la Santé des Forêts	UEF : Union européenne des forestiers
DT : Direction/Directeur territorial (ONF)	
EA : Etat d'assiette (programme annuel des coupes)	